

# LE COMBAT SYNDICALISTE

**CNT** 2€ MAI 11 **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**  
L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX.  
SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 357.



JOURNAL MENSUEL

## En mai prend ce qu'il te plaît !

Aux abonné.es,  
Votre papier de référence de l'anarcho-syndicalisme est de retour.  
Suite au dernier congrès confédéral de décembre 2010, qui fut chargé, le mandat de la rédaction du CS n'a pas pu être repris. Après ces quelques mois d'absence, une nouvelle équipe se lance dans l'aventure !  
Ne vous inquiétez pas, ce contretemps n'aura aucun impact sur votre abonnement qui est basé sur le nombre de parutions. En espérant que vous prendrez plaisir à lire notre prose, nous vous remercions de votre fidélité (pour les abonné.es) et de votre curiosité (pour ceusses qui bénéficient des "3 mois gratuits").

### Aujourd'hui, 1er mai ?...et si nous parlions de lutte des classes ?

Nous trouvons souvent dans les discours syndicaux et politiques les énumérations suivantes : étudiants, chômeurs, travailleurs, précaires, sans-papiers, etc. N'est-il pas plus simple une fois pour toutes d'admettre que nous sommes tou.te.s des travailleur-ses, avec ou sans emploi, avec ou sans-papier...une façon de nous re-situer ensemble dans notre classe de lutte, une classe de travailleur-ses avec ou sans papier, avec ou sans travail.

### Au départ un.e salarié.e et un.e patron.ne.

Selon l'article L.1203 du code du travail, un contrat de travail est un *lien de subordination juridique permanent à l'égard de l'employeur*. Le code du travail, quant à lui, est un texte juridique qui existe pour encadrer ce « lien de subordination » et donner quelques contreparties au subordonné. Le salaire, est une des contreparties au temps de vie que l'on donne pour l'entreprise, c'est le prix de notre force de travail (ou, tout du moins, son estimation). L'égalité au sein de l'entreprise est un vain mot, « la liberté de travailler » une belle arnaque sémantique puisque seul.es les patron.nes ont le loisir de décider de la naissance d'un contrat, de sa gestion, de sa fin, du volume horaire.

### Des travailleur-ses privilégié.es ?

Les luttes ouvrières ont été animées pendant plus d'un siècle contre l'idée d'être payé à la tâche, afin d'être payé à l'heure, contre l'idée d'objectifs et de missions, pour payer le temps de vie que nous consacrons à notre contrat de travail. Les luttes menées ont été guidées par un principe : plier la productivité aux besoins humains et non les besoins humains aux besoins de la productivité. Ceci a motivé les luttes pour la réduction du temps de travail, pour les congés payés, la retraite,



sécurité sociale, le système de mutualisation. Aujourd'hui, certains voudraient que les personnes s'estiment heureuses de travailler quelles qu'en soient les conditions. Il s'agirait d'accepter les dégradations des conditions de travail sous prétexte de crise, pour « sauver l'entreprise », « éviter le chômage » (la pire des humiliations !).

On souhaite nous faire croire que ceux qui ont un emploi n'ont aucune raison de se plaindre puisque privilégié.es.

### « Bon.nes » et « mauvais.es » patron.nes

Le terme « patron-voyou » est entré dans les discours, de gauche ou de droite, des organisations patronales ou syndicales.

d'entreprise fort.e en affaire qui ne perd pas d'argent et qui a toujours un mot gentil pour ses employé.es ? celui qui se contente d'un salaire plus élevé que ses ouvrier.es sans demander de parachute doré ? celui qui respecte le code du travail ? (ce qui d'ailleurs n'existe pas)

En tant que militant.es, nous pensons que ces fausses nuances visent à dissimuler une réalité sociale : l'existence de classes distinctes avec des intérêts divergents.

### Ne laissons pas aux centrales syndicales le loisir de décider de nos vies en notre nom.

Aux vues du contexte actuel, il nous paraît légitime de penser que la sectorisation systématique que les grandes centrales syndicales font de nos statuts vont dans le sens d'une dés-unification de la classe ouvrière qui contrairement à ce que tentent de dire politiques et média est toujours bien d'actualité.

Nous ne cherchons pas à nier que certain.es sont plus ou moins bien loti.es et que les conditions de travail et les salaires ne sont pas similaires. Mais cela ne justifie en rien que les luttes ne puissent pas converger pour envisager un objectif qui nous concerne tous et toutes : l'émancipation des travailleur-ses par elleux-mêmes.

Sachant que le but à atteindre est l'abolition du salariat, nous sommes conscient.es que notre rôle de syndicalistes est aussi de lutter localement pour obtenir des améliorations immédiates telles que des revalorisations de salaires. Malgré tout, nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner.

Retrouvons nos objectifs, n'oublions pas nos « essentiels » : Le syndicat est une organisation de classe, d'une classe, celle des travailleur-ses.

### Auto-organisons nous et donnons vie à nos utopies !

Comité de rédaction du CS

p2 :  
Réaction à chaud, entretien avec Stéphane Lhomme Gard : Non au massacre de l'éducation !  
Les ouvriers de Ducros se décarcassent !

p3 :  
HFA : défendre les droits des précaires !  
Une victoire contre la précarité à l'INRAP et dans la fonction publique.

p4 :  
Grève éclair chez Harmony  
Foresa « autre AZF » en puissance  
On ne sera pas les jobards des JO

p5 :  
25 images par seconde de propagande...vidéo  
Trois nouveaux syndicats fédérés  
Jean-Luc et Nestor Makhno réunis

p6 :  
La Loppsi 2, ou le contrôle généralisé de nos vies

p7 :  
Lyon : les cognes raflent, les juges cognent  
Saint-Nazaire : justice de classe exemplaire

p8 :  
Ni tyran ni occident, pour une Lybie libre  
Minneapolis : des sandwichs dégueulasses  
Soutien aux enseignants contractuels algériens

Wisconsin : acte de guerre... de classe  
Anarchosyndicalisme en Russie

p9 :  
Le citoyen Courbet, peintre engagé  
Günther Anders et la menace nucléaire

p10 :  
L'université Michel de Montaigne méritera-t-elle encore son nom d'ici peu ?  
Appel à manif pro-choix du 21 mai à Bordeaux

# Réaction à chaud

## entretien avec Stéphane Lhomme

Depuis la catastrophe de Fukushima Daiichi, engendrée par le tsunami suite au séisme du 11 Mars 2011, le nucléaire redevient à la mode (!). Le grand public semble prendre conscience du risque que cela représente en occident en faisant un parallèle intéressant entre la France et le Japon (rappelons que Tchernobyl en Avril 1986 n'était qu'un accident dans un pays « sous-développé » et communiste en plus ...).

Les lobbies privés mis en place au Japon pour gérer l'électro-fascisme ne sont pas loin de nos modèles de gestion à la française et on voit bien sur un tel événement la non-transparence de la communication et les dégâts à long terme.

Depuis sa résidence surveillée, voici le point de vue de Stéphane Lhomme ex-porte parole du réseau « Sortir du Nucléaire » (voir à ce sujet, cet excellent article dans *la décroissance* n°68, qui nous montre bien à quoi sont prêts les écolos pour accéder au pouvoir et avoir du pognon), membre actif de Tchernobyl, association bordelaise, luttant localement contre la centrale du blayais située à 40 Km au Nord-ouest de Bordeaux, sur la commune de Braud St Louis :

« La question n'est plus de savoir s'il faut sortir du nucléaire mais plutôt à quel rythme. Bien que n'étant pas un pays exemplaire, l'Allemagne nous montre néanmoins la voie à suivre. 7 réacteurs ont été fermés d'un coup du fait de la catastrophe de Fukushima et la dizaine restante va être fermée assez rapidement (probablement d'ici 2020). En France, on ne peut, peut-être pas, fermer 58 réacteurs en un jour, mais on pourrait déjà arrêter définitivement les 13 réacteurs qui ont atteint 30 ans de fonctionnement et les 8 autres qui



auront atteint cet âge d'ici fin 2011. Il faut savoir que les exportations d'électricité représentent environ 10 réacteurs et le chauffage électrique, qui est une véritable aberration, environ 12 réacteurs. Par ailleurs, la France gaspille massivement l'énergie, puisque un français consomme 50% de plus qu'un Allemand. En éliminant ces gaspillages, on peut réduire fortement la consommation de pétrole, de gaz et d'électricité. Malgré la présence massive du nucléaire, un français consomme en moyenne autant de pétrole qu'un autre européen et presque autant de gaz.

Il faudra bien se résoudre à abandonner des habitudes dites de confort, mais complètement inutiles, comme sèche-linge, volets électriques, etc. développées sous la pression des industriels et d'EDF.

La question de l'emploi est souvent avancée pour justifier le nucléaire mais il faut savoir qu'à investissement égal, on crée 10 à 15 fois plus d'emplois dans les alternatives

(économies d'énergies et énergies renouvelables) que dans le nucléaire. D'autre part, travailler dans le nucléaire signifie être irradié ou contaminé surtout pour les travailleurs précaires, la sous-traitance étant extrêmement développée chez EDF. On peut donc regretter que certains syndicats majoritaires chez EDF, continuent à soutenir aveuglément l'industrie de l'atome, ils feraient bien de suivre l'exemple du grand syndicat allemand IG-METALL qui, après avoir longtemps soutenu le nucléaire a changé totalement de position en constatant le développement massif des emplois dans les énergies renouvelables. De toute façon, la sortie du nucléaire nécessite un accompagnement à long terme jusqu'au démantèlement total des installations. EDF a prévu d'investir 600 millions d'euros dans chaque réacteur pour le faire fonctionner au delà de 30 ans soit 35 milliards pour l'ensemble du parc : sortir du nucléaire et reconverter le système énergétique français coûterait forcément de l'argent mais continuer le nucléaire serait très cher aussi !

La communication de la société TEPCO (propriétaire de la centrale de Fukushima qui rejette des milliers de tonnes d'eau radioactive dans le Pacifique) est de toute évidence aussi trompeuse que celle d'EDF lors de l'inondation de la centrale du blayais lors de la tempête de décembre 1999 et que celle de l'état français concernant Tchernobyl.

La France compte 58 réacteurs sur 19 sites (les réacteurs sont par 2,4 ou 6) ce qui est très comparable au Japon qui en compte 55. On peut véritablement craindre que la similitude ne s'arrête pas là.... »

Steph ✎ CNT Culture Aquitaine

# Gard : Non au massacre de l'éducation !

Opération tee shirts noirs, symbolisant les postes supprimés pour la rentrée prochaine, accrochés aux grilles des établissements, occupations d'écoles par les enseignants et parents d'élèves de plusieurs écoles du Gard, séquestration d'un directeur dans un école du quartier populaire de Nîmes Chemin bas d'Avignon, grève des personnels le jeudi 7 avril avec pique nique puis manifestation en direction de la Préfecture du Gard à Nîmes... Cela bouge contre les suppressions de postes vie scolaire et enseignants.

En fait cette semaine d'action, du 4 au 7 avril 2011, intitulée « Non au massacre de l'éducation ! », avait été initiée par l'intersyndicale CGT - SUD - CNT. C'est que le Gard n'est pas en reste en matière de coupes sombres. Si en tout et pour tout ce n'est pas moins de 16 000 postes qui

seront supprimés pour la rentrée prochaine au niveau national, les établissements de notre département sont en première ligne.

Dans de nombreuses écoles, de villages notamment, l'Inspection académique annonce la suppression de classes. Dans les lycées, avant tout les lycées professionnels (parents pauvres de l'éducation Nationale) ce qui n'est pas neutre, les élèves recrutés sont avant tout issus des classes défavorisées, c'est l'hécatombe. Sur Nîmes, au Lycée Dhuoda 13 postes en moins, au Lycée Raimu 6, au lycée Darboux... 14.5 !

Cette semaine doit nous servir d'appui vers de nouvelles échéances. Un mouvement est à construire. La lutte continue !

Jérémy Berthuin ✎ CNT 30



# Les ouvriers de DUCROS se décarcassent !

À l'occasion d'une action de blocage, nous avons rencontré Frédéric, 53 ans, 33 ans d'ancienneté, technicien méthode et et Gislain, 30 ans, 3 ans en intérim, embauché depuis un an tant que soudeur.

Témoignages sur les raisons de la colère ouvrière contre l'arrogance du profit et des riches.

Richard Ducros c'est quoi ?

Frédéric : Une entreprise de métallurgie (environ 143 ans d'existence), avec différents pôles de savoir-faire (tôlerie fine, lourde, charpentes, œuvres d'art). Il y a environ 300 employés sur 4 sites en France (Roquefort, Charme, Paris et Alès). Alès compte 3 pôles.

Cela fait bientôt 4 mois que le groupe Fayat a racheté l'entreprise afin de procéder à sa liquidation judiciaire, comment s'organise la lutte ?

Frédéric : Dans un premier temps une bonne partie des gars ont été mis en temps partiel. Nous avons posé un barnum devant l'établissement, on se relayait jours et nuits pour être présents. La population nous a de suite soutenus. Nous avons organisé deux manifestations. Les familles des salariés étaient très mobilisées pour la pre-

mière en février, moins pour la seconde. Même si nous avons repris le travail notre situation est précaire.

Penses-tu que la lutte s'essouffle ?

Frédéric : Au contraire, depuis mars tous les employés sont mobilisés. Nous organisons des actions ponctuelles, comme aujourd'hui le blocage d'un rond point. Nous pensons que ces moyens d'actions sont efficaces et permettent à tous de s'approprier la lutte. Cela permet d'interpeller la population et de s'interroger ensemble sur notre avenir.

Gislain : Nous avons tous repris le travail, mais le carnet de commande a, comment dire, "disparu". Nous terminons d'anciennes commandes ou nettoyons les entrepôts. Comme nous avons du "temps libre", nous en profitons pour nous organiser et lutter. Nous nous retrouvons tous les matins à 7h pour les différentes actions prévues et le soir en AG.

Frédéric : Le but pour nous est de ne pas être oubliés et de rester unis. Nous sommes en colère de voir qu'un groupe comme Fayat se croit intouchable. Il rachète un savoir-faire et des marchés puis met la boîte en liquidation judiciaire, mettant des familles en situations pré-

caires. Ils sont intouchables ! Alors que pour un militant, à la moindre effraction, c'est direction le commissariat et le tribunal.

Comment voyez-vous votre avenir ?

Frédéric : On attend la délibération du tribunal de commerce de Paris, le 28 avril, qui doit se prononcer pour ou contre la liquidation judiciaire. La bataille continue aussi au niveau juridique et nous voulons que les politiques prennent leurs responsabilités. Ce n'est pas pour rien que nous sommes allés décrocher la banderole "Sauvons Richard Ducros" de la mairie d'Alès. On veut des actes ! En attendant nous restons unis, c'est la dernière ligne droite, et nous irons jusqu'au bout. On se bat pour les générations futures, pour les jeunes qui bossent chez nous et ceux qui sont dans une situation précaire.

Gislain : Si Ducros est liquidé on cherchera un autre boulot. Nous on est jeune, c'est pour les plus anciens que c'est chaud. Certains ont passé toute leur vie chez Ducros. On les dégage pour des histoires d'argent. En tout cas on ira jusqu'au bout.

Correspondant CNT 30 ✎ Amanda et Jérémy

# HFA : défendre les droits des précaires !

En mai 2010, le SIPM-CNT a créé une section syndicale au sein de Hachette Filipacchi associés (HFA, groupe Lagardère). Une entreprise de quelque 1700 salariés où la précarité règne en maître. Retour sur un an d'existence de la section et les élections professionnelles qui viennent d'avoir lieu en mars.

Notre section existe donc depuis moins d'un an à HFA. Notre représentant de section syndicale est un pigiste. Dans cette entreprise, les droits des pigistes sont loin d'être respectés. Pourtant les précaires (pigistes et CDD) représentent une partie importante de la masse salariale (près d'un tiers). Il n'existe par exemple pas d'accord qui précise l'ensemble des droits des pigistes, alors que cela existe dans de nombreuses entreprises de presse. Un tel accord permettrait d'inscrire noir sur blanc, voire d'améliorer, l'ensemble de leurs droits.

Défendre les précaires, c'est aussi défendre les conditions de travail de tous les salariés, c'est exiger des embauches, et donc lutter contre le sous-effectif, les heures supplémentaires et le surcroît de travail.

Car aujourd'hui, malgré le récent PSE, les salaires stagnent, les augmentations se font au compte-goutte, et les écarts salariaux sont vertigineux. Quant aux conditions de travail, elles se détériorent : multiplication des heures supplémentaires, sous-effectif entraînant un surcroît de travail insupportable, arrêts maladie non remplacés, destruction des métiers sous prétexte de polyvalence. À cela s'ajoute la valse des déménagements, des externalisations et une réduction budgétaire pour les sous-traitants (restaurant d'entreprise, cafétéria, nettoyeurs, etc.). Le tout accompagné d'un système de « management » hiérarchique agressif, digne d'une grande entreprise cotée au CAC 40.

Résultat : des équipes divisées, des salariés en arrêt maladie, en dépression, totalement démotivés, malgré tout leur attachement à leur métier. Drôle de façon de gérer les « risques psychosociaux en entreprise »...

## Les élections professionnelles

Nous avons décidé de présenter une liste à ces élections, au sein du collège « cadres et journalistes ». Cette liste comportait deux salariés : un journaliste pigiste « permanent » et une journaliste. Le premier tour a eu lieu le 10 mars dernier. La CNT a obtenu 30 voix. Le quorum n'ayant pas été atteint, un second tour a été organisé le 24 mars. Lors de ce second tour, il y a eu encore moins de votants, mais la CNT a obtenu le même nombre de voix qu'au premier tour. Si les syndicats CGT-CFDT, qui avaient présenté une liste commune, restent largement majoritaires, suivis du SNJ et de FO, ces élections



nous apportent deux enseignements. Tout d'abord une très forte abstention, qui laisse entendre que beaucoup de salariés ne se sentent pas représentés par les syndicats en place depuis longtemps. Ensuite, une émergence non négligeable de nouveaux syndicats, la CNT et SUD.

En effet, avec à peine dix mois d'existence, la CNT a tout de même recueilli un peu plus de 3 % des voix. Surtout, ces élections nous ont permis de nous faire connaître auprès des salariés permanents comme des précaires.

Notre présence à ces élections a forcé la direction à respecter les règles. Ainsi, lors des négociations du protocole d'accord préélectoral, qui fixe les conditions des élections et leur déroulement, la CNT était le seul syndicat à demander d'améliorer, par rapport aux critères légaux, les modalités d'accès des pigistes aux qualités d'électeurs et d'éligibles. Parce que nous estimons qu'il faut qu'un maximum de salariés, précaires ou non, puissent participer à ces élections, se faire entendre et, plus largement, se battre pour leurs droits.

Ces élections n'étaient pour nous qu'une étape, qui nous a permis de mettre en avant nos revendications :

- L'embauche des précaires, contre le sous-effectif et la surcharge de travail

Pigistes « permanents » ou réguliers = CDI !  
CDD à répétition = CDI !

- Le respect des droits des salariés précaires
- Des augmentations collectives significatives
- La réduction des écarts de salaires, avec une revalorisation des plus petits revenus
- L'arrêt des fermetures de titres et des baisses de pagination
- L'arrêt des heures supplémentaires non payées et non récupérées
- Le respect de nos métiers, de nos compétences, et une véritable considération pour nous, salariés, sans qui notre entreprise n'enregistrerait aucun bénéfice !

Notre section va maintenant nommer sa nouvelle représentante. Afin de continuer notre travail syndical de terrain, de nous faire entendre et de conquérir de nouveaux droits.

Face à une direction qui privilégie les actionnaires et non le bien-être des salariés et la qualité du travail, il est urgent de développer un syndicalisme indépendant, autogestionnaire et combatif.

Seule la lutte paye !

✊ CNT SIPM-HFA.

## Une victoire contre la précarité à l'Inrap et dans la fonction publique

### La précarité pour relancer l'économie.

En 2009, en pleine crise financière, un article de loi lié au plan de relance de l'économie instaure un nouveau contrat de travail expérimental destiné aux archéologues de l'INRAP (Institut national de recherche archéologique). Un contrat de travail de droit public figurant dans une loi du code de... l'urbanisme.

L'expérimentation de ce nouveau contrat devait durer 5 ans. Après un décret paru en décembre 2009, le contrat d'activité (CDA) est mis en place dès janvier 2010 à l'INRAP, établissement public. Le principe: le contrat ne prend plus fin à une date connue mais à la fin d'une activité. C'est un contrat précaire et flexible à terme incertain. Les archéologues deviennent des cobayes de la précarité et de la flexibilité dans la fonction publique.

### Un contrat très mal ficelé.

L'UNEDIC n'avait pas connaissance de ce nouveau contrat. Cet oubli ne permettait pas aux travailleurs en fin de contrat de pouvoir bénéficier du chômage.

Bercy, très près de ses sous, ne voulait pas faire bénéficier les salariés en CDA des mêmes droits que leurs collègues CDI ou CDD. Les agents ont du attendre près d'un an la parution du décret sur la prime de déplacement fréquent, ainsi que 6 mois pour que la prime de précarité leur soit versée. Ce dispositif était alors le seul petit avantage du nouveau contrat (Les CDD de droit public ne bénéficient pas de la prime de précarité comme dans le secteur privé).

De plus, l'administration de l'INRAP ne pouvait plus gérer au quotidien le nombre important de travailleurs précaires. Paye mensuelle incomplète, chômage payé avec plusieurs mois de retard, salariés travaillant sans contrat de travail... Cela a exacerbé la colère contre le CDA alors que la cause n'était pas le contrat en lui-même mais le nombre de précaires.

### Un an de mobilisations.

Dès le mois de janvier, les archéologues sont en grève contre le CDA. En mars, une soixantaine d'archéologues en majorité précaires, envahissent l'UNEDIC pour réclamer leur droit au chômage.

La mobilisation a continué tout au long de l'année par des grèves ponctuelles et des occupations du siège de l'INRAP. La direction restant sourde à nos revendications, les archéologues ont décidé de changer d'interlocuteur et prendre directement à partie le ministère la Culture. Les préavis de grève sont désormais destinés directement au ministère et non plus à la direction de l'INRAP.

En Novembre, ce sont 200 travailleurs du ministère (en très grande partie des archéologues de l'INRAP) qui organisent une action gratuite à l'exposition sur le peintre Monet au Grand-Palais. Cette action dénonce l'utilisation abusive de la précarité au sein de ce ministère.

Le ministère de la Communication et de la Culture restant droit dans ses bottes, fin novembre, 150 archéologues interpellent la DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique) en occupant leurs locaux, rue de Reuilly. Cette mobilisation constante, la détermination des archéologues et le refus catégorique de la part de tous les syndicats (CNT-CGT-SUD-FSU) de « négocier » ce contrat refusé par tous, nous donne enfin raison en mars 2011.

Dans le cadre de la négociation, début 2011, sur le sort des non titulaires de la fonction publique, le gouvernement voulait étendre le dispositif du contrat d'activité, rebaptisé contrat d'objet. Devant la mobilisation constante des archéologues et le refus des syndicats de négocier des « aménagements », il a préféré reculer sur ce point pour mieux faire adopter le principe des non-titulaires dans la fonction publique.

Après un peu moins d'un an, l'expérimentation du CDA a pris fin. Les archéologues ont gagné une bataille mais pas la guerre contre la précarité. En effet, l'INRAP utilise toujours 20% d'emplois précaires (CDD) depuis 3 ans et veut nous faire croire que c'est de l'emploi occasionnel.

Harold ✊ CNT-CCS section INRAP

## Grève éclair chez Harmony

Le 28 mars 2011, les salariés de la société Harmony qui travaillent pour le compte de l'hôtel Holiday Inn de la Porte de Clichy, à Paris, se sont mis en grève pour obtenir l'ouverture de négociations sur leurs revendications.

Une grève parfaitement organisée par la section syndicale CNT et Mirabelle, la représentante de la section syndicale.

Interview Mirabelle

- Comment es-tu entrée en contact avec la CNT ?

Une collègue, gouvernante à l'hôtel Sofitel Bercy, avait eu un problème avec l'entreprise (mise à pied, menace de licenciement) que la CNT avait résolu et elle m'avait conseillé, si j'étais en difficulté, de m'adresser à ce syndicat qui défend mieux les salariés.

Ensuite, j'ai été mutée à l'hôtel Hilton Courcelles où la gouvernante ne voulait pas de moi, notamment pour un problème de couleur. J'ai subi des pressions, du harcèlement, beaucoup de stress. Je suis allée voir la CNT qui a adressé un courrier à l'employeur, distribué des tracts. J'ai été mise à pied par télégramme et la gouvernante a été licenciée.

Un collègue m'ayant agressée, j'ai déposé une main courante. J'ai été licenciée car le collègue en question était un ami du directeur de l'hôtel... Grâce au syndicat CNT du Nettoyage, j'ai gagné le procès aux Prud'hommes. C'est alors que j'ai décidé de m'engager à



la CNT car son combat est juste.

- Quelles sont vos conditions de travail à l'Holiday Inn ?

Avec l'ancienne entreprise, les conditions étaient très difficiles : 32 chambres par jour, dans un hôtel 4 étoiles !!! Et les gouvernantes devaient contrôler 100 chambres...

La CNT a dénoncé cette situation, distribué des tracts et le contrat a été transféré à la nouvelle entreprise. Mon licenciement a été demandé à trois reprises car la CNT se bat depuis quatre ans.

Aujourd'hui, on travaille à l'heure et non plus à la tâche ; les contrats passent de quatre à sept heures et le nombre de chambres a diminué : il est passé de 21 à 19 chambres pour sept heures de travail. Nous négocions pour passer à 15 ou 16 chambres et nous demandons

que les équipes soient renforcées lorsqu'il y a des départs de clients, afin d'alléger un peu le travail.

- Comment s'est organisée la grève ?

Le plus simplement possible ! Les salariés avaient de nombreuses revendications : paiement des cartes oranges ; réduction des délais de remise des documents administratifs (il fallait attendre six mois pour une attestation de travail et certains se sont retrouvés sans papiers !) ; rétablissement du versement d'acomptes et des congés sans solde ; paiement des congés payés (des salariés avaient été interdits bancaires !). De plus, un salarié était menacé de licenciement parce qu'il avait aidé un collègue, à la demande de la gouvernante !

« Ras le bol de tout ça ; on n'en peut plus d'être traités avec ce mépris ! »

Les salariés se sont mis en grève et nous avons très rapidement obtenu satisfaction sur la plupart de nos revendications.

- Quel est le climat après cette grève ?

Je subis un harcèlement, avec une collègue qui a beaucoup participé au mouvement : nos chambres sont contrôlées trois fois par jour alors que les autres ne le sont pas.

Mais l'équipe reste soudée, nous sommes tous à la CNT, la direction cherche à viser les « meneurs ».

Le syndicat CNT du Nettoyage

## FORESA "autre AZF en puissance" une vingtaine de grévistes résistent

Le site de FORESA à Ambarès près de Bordeaux est classé « SEVESO II seuil haut ». On y manipule des produits dangereux (formol, résines, etc.).

Les salariés, en grève depuis 17 jours, exigent notamment comme l'expose Gilles Bouey (CGT FORESA) le respect des règles de sécurité :

- maintien de l'accord précédemment signé sur l'intéressement et prolongement de celui-ci sur trois ans ;
- augmentation des salaires de base de 3% ;
- embauche ferme et immédiate des intérimaires ;
- embauche immédiate de personnels en laboratoire et à la logistique ;
- retrait des licenciements annoncés (dont celui de la responsable « environnement » !) et réembauche immédiate des autres (contremaitre de fabrication, mécanicien de production, etc.).

Les pressions exercées sur le personnel entraînent un climat délétère, des arrêts maladie à répétition et ainsi une augmentation des risques.

Les changements permanents de planning, générateur de stress, la polyvalence imposée, sont absolument incompatibles avec la sérénité nécessaire pour satisfaire à la sécurité dans cette usine classée à hauts risques.

Malgré le soutien des élus locaux, de l'inspection et de la médecine du travail et la mobilisation des syndicats, du collectif Bassens Rive Droite issu du mouvement des retraites ( FO Transport, FSU, SUD Rail, CNT et CGT), la direction de l'entreprise, aux mains du groupe espagnol FINSA, ne veut rien entendre.

Asphyxiés financièrement, les salariés ont repris le travail...sans travailler ! Présents sur le site, les 21 grévistes ont refusé de travailler avant le passage d'un psychologue du travail. Depuis, nous avons appris les mises en arrêt maladie prolongée de plusieurs d'entre eux.

Témoignage du 06 avril 2011 de J. (initiale modifiée) salarié sur le site :

« On a toujours pas commencé à bosser, sauf ce matin, où ils ont mis en réchauffage l'unité de formol avec ceux qui n'avaient pas fait grève... Sinon jusqu'à présent les gars refusaient tout simplement de bosser... Je crois qu'on est 7 en arrêt de travail d'au moins 15 jours, imagine... (sur 36 salariés, soit presque 20% du personnel...) La direction ne peut plus rien faire, ils parlent même de revenir en arrière pour les trois qui devaient être rétrogradés, car sinon ils n'auront plus de chef de quart... Crois moi c'est pas fini. On va les faire plier, on ira jusqu'au bout... »

Aux dernières nouvelles les grévistes envisageaient de reprendre le mouvement après avoir « soufflé ».

Ils ont grand besoin de soutien moral et financier. Leur lutte est exemplaire car révélatrice des méfaits psychologiques et sociaux d'une rentabilité/productivité à outrance : atomisation sociale, épuisement physique et psychologique, culpabilisation, dépression. Les conséquences, toujours les mêmes, sont criminelles!

Elle est aussi preuve d'un grand sens des responsabilités en étant vers la sécurité des populations.

À l'heure où les profits justifient la manipulation de l'information, voire Fukushima au Japon, il est plus que nécessaire de parler de ces luttes menées pour le bien de tou.te.s

Contact pour soutien (préciser soutien FORESA): ul33@cnt-f.org

Les militantes de la CNT de l'UL33 présentes sur le piquet de grève FORESA à la rencontre des salariées en lutte

## On ne sera pas les jobards des JO



La CNT 73/74 déclare son opposition catégorique à l'organisation des Jeux Olympiques à Annecy en 2018. Nous ne voulons pas des Jeux Olympiques, ni ici ni ailleurs. Nous sommes effarés par les mensonges éhontés sur l'impact environnemental, pourtant avéré de ce type de manifestation, alors que tout le monde fait au moins semblant de s'intéresser à l'écologie. Nous sommes scandalisés par les sommes d'argent public englouties pour le seul profit de quelques multinationales et du CIO, sans parler des multiples entorses au droit du travail et aux libertés. Nous sommes écœurés par cette sur-exposition des valeurs néolibérales (compétition, individualisme, performance, rendement, etc.) matraquées par quinze jours de JO. Robotisation des corps, abrutissement massif, triche éhontée, nationalisme de pacotille, individualisme concurrentiel : le spectacle sportif attaque frontalement les valeurs d'égalité, de fraternité et d'émancipation qui sont les nôtres. Nous sommes enfin révoltés par le déni de démocratie qui consiste à imposer ces Jeux sans aucune consultation ni participation des citoyens. Les JO sont parfaitement symptomatiques des graves carences de nos prétendues démocraties : « Nous décidons et nous vous demandons de nous faire confiance ». Les JO condensent tous les travers d'une société que nous combattons. Pour toutes ces raisons, nous nous associerons à toutes les initiatives anti-JO.

Intercro 73



# 25 images seconde de propagande ... vidéo

Après une courte absence, voilà le grand retour du « Combat Syndicaliste » ! Il était temps de ressentir dans ses mains le papier, sentir l'odeur de l'encre, le cerveau faisant le reste concernant le contenu. En ce 1er mai 2011 « journée de lutte internationale des travailleurs », nous saluons la nouvelle équipe du « Combat Syndicaliste » qui poursuit le combat de propagande qui est le nôtre et toi, lecteur, qui bat le pavé.

Il y a un peu plus d'un an débutait une réflexion sur la nécessité de créer au sein de la Confédération Nationale du Travail un nouvel outil de propagande destiné à regrouper l'ensemble des vidéos produites par les syndicalistes de la CNT.

En octobre 2010, la CNT décide de se doter d'une commission confédérale nommée « Secteur Vidéo ». Cette commission est autogérée par des syndicalistes de la CNT répartis sur tout le territoire. Peu à peu, elle se donne pour objectifs de mettre en place un espace de travail collaboratif à disposition des « vidéastes » de la CNT, de mutualiser leurs productions ainsi que leurs compétences techniques et syndicales, de diffuser ces productions par le biais d'un site confédéral et spécifiquement dédié à la vidéo ;



tout ceci afin de s'opposer à la propagande de l'État et du patronat délivrée à travers les mass-médias. Ces quatre objectifs ayant été atteints, il nous manquait le plus important : la création d'un support permettant de diffuser sur la Toile de manière indépendante des vidéos à caractère syndical mais pas seulement.

En février 2011, des camarades du Syndicat de l'Industrie Informatique de la Région Parisienne rejoignent le « Secteur Vidéo ». Leur collaboration sur la plan informatique et graphique nous permet de construire ce support de diffusion.

Depuis le 18 mars 2011, ce site – dénommé « Caméra au poing » – est visible sur la Toile à l'adresse suivante: [www.cnt-f.org/video](http://www.cnt-f.org/video)

Le « Secteur Vidéo » s'est doté aussi d'une stratégie audiovisuelle syndicale face à un « Tout-média » sur lequel nous n'avons individuellement aucune prise et qui nous formate tous les jours, avec ou sans télévision. Cette stratégie de « contre-pouvoir de l'image » a pour but avant tout de redonner la parole aux femmes et aux hommes qui militent aujourd'hui, en France comme partout dans le monde et de permettre à cette parole trop souvent

marginalisée par le « Tout-média » d'être vu et entendu sur « Caméra au Poing ».

Bien sûr, cette stratégie ne sera véritablement efficace que lorsque « Caméra au poing » – par la contribution du plus grand nombre – obtiendra suffisamment de vidéo-témoignages pouvant être mis en ligne. Le plus grand nombre... c'est en partie toi, lecteur du « Combat Syndicaliste » ! Tu peux contribuer même modestement à la construction de ce vaste édifice. Pour cela, il te suffit de prendre contact à l'adresse suivante: [secteur-video@cnt-f.org](mailto:secteur-video@cnt-f.org)

Maintenant que tu as lu entièrement ton CS, laisse-le chez ton voisin et viens vite contribuer toi aussi à l'impact dévastateur de l'industrie informatique sur l'écologie et les Hommes en te rendant bien sûr sur le site « Caméra au poing ».



Éric  
SSEC 59-62 et Jean-Yves  
CCS 32

**En Lorraine** C'est en fin d'année 2009, que des militants de l'Interco Nancy et des militants/sympathisants de la CNT Metz ont décidé de se rencontrer afin de créer un syndicat régional dans leur secteur d'activités. Début 2010 les premières ébauches des statuts du Syndicat des Travailleurs de la Santé, du Social et des Collectivités Territoriales de Lorraine sont faites. Nous serons labellisés au sein de la confédération en juillet 2010. Nous sommes dans des secteurs d'activité très diversifiés comme les soins à domicile, le paramédical, en formation d'éducateur spécialisé, animation en maison de quartier et bien sûr des travailleurs des collectivités territoriales, ce qui permet d'avoir des discussions riches. Même si l'éloignement géographique ne facilite pas toujours l'organisation des luttes et des rencontres, nous nous sommes néanmoins impliqués dans nos luttes locales durant le conflit des retraites, mais aussi pour soutenir nos camarades de People and baby dans une action locale.

**Syndicat CNT des travailleurs de la santé, du social et des collectivités territoriales de Lorraine**  
7A rue des trèches - 57070 Metz  
Tél : 06 84 65 02 47 [sante.social.lorraine@cnt-f.org](mailto:sante.social.lorraine@cnt-f.org)

## Trois nouveaux syndicats fédérés !

**Dans le Limousin** Et de trois... la CNT Limousin voit apparaître un nouveau syndicat dans ses rangs depuis le mois de juin 2010 : le syndicat CNT Santé Social & Collectivités Territoriales du Limousin (CNT SSCT Limousin). Notre syndicat regroupe donc les trois départements de la région : Haute-Vienne (87), Corrèze (19) et Creuse (23). Nous sommes, pour le moment implantés uniquement en Haute-Vienne, mais espérons que cela changera bientôt avec l'arrivée de nouveaux camarades ! Les militants du SSCT Limousin travaillant sur Limoges et sa banlieue se réunissent aussi avec les camarades limougeauds des syndicats ETTPICS Limousin et STE Limousin dans la cadre de l'Union Locale de Limoges.

**Syndicat CNT santé social & CT Limousin**  
6 rue de Gorre - 87000 Limoges [ssct-limousin@cnt-f.org](mailto:ssct-limousin@cnt-f.org)  
<http://www.cnt87.org/>

**En Ile et Vilaine** Après plusieurs années au sein d'un syndicat "interco", avec l'arrivée de nouveaux militants motivés, des cénétistes de Rennes et ses environs, ont voulu reformer un syndicat qui avait existé il y a plusieurs années. Nos premières actions, dans le secteur, ont été en soutien aux camarades de people and baby, en intervenant auprès des mairies de l'agglomération où le taulier avait répondu à des appels d'offre. Actuellement nous travaillons sur des thèmes comme les mineurs isolés, les attaques contre les conventions du secteur et le rôle de l'Agence Régionale de Santé. Nous avons appuyé notre Union Locale durant la lutte pour les retraites, c'est grâce à elle et au soutien des camarades des différents syndicats que nous construisons un travail interprofessionnel dans le bassin rennais. Sans oublier notre fédération qui est un apport indispensable pour construire nos revendications à l'échelle confédérale.

**Syndicat CNT des travailleur-se-s de la santé, du social et des collectivités territoriales du département d'Ile et Vilaine**  
BP 30423 - 35004 RENNES Cedex [cntss-ct-bretagne@gmx.fr](mailto:cntss-ct-bretagne@gmx.fr) <http://www.cnt-f.org/ul.rennes/>

## Jean-Luc et Nestor Makhno réunis !

Au nom de l'ensemble des syndicats et syndiqués de la CNT, le bureau confédéral veut saluer la mémoire de notre camarade de lutte. Jean-Luc a accueilli un grand nombre d'entre nous dans ce syndicat au travers duquel on construit un autre futur, un futur sans exploitation fait de partage et d'échange. Pour construire ensemble cet avenir, il faut en parler et quel meilleur outil qu'un journal? Jean-Luc a ainsi participé et même porté le comité de rédaction de notre organe de presse confédéral: Le Combat Syndicaliste. Il en était même le directeur de publication, depuis de nombreuses années.

Toujours disponible, en plus de ses éditos, c'est souvent à lui que l'on faisait appel pour un papier de dernière minute ou des renseignements historiques, culturels ou politiques. Erudit, amoureux des lettres et des bons mots, il partageait ses connaissances avec humilité et toujours dans un esprit fraternel. Cet état d'esprit, Jean-Luc le vivait au jour le jour que ce soit au syndicat ou au Lycée Autogéré de Paris.

Il aimait entre autres noms de plume signer ses articles Nestor Makhno du nom du célèbre anarchiste ukrainien.

Aujourd'hui il repose au même endroit que lui, dans ce lieu, le Père Lachaise, aux côtés d'autres révolutionnaires, d'autres syndicalistes, d'autres militants ouvriers.

À sa famille, à ses proches, nous souhaitons vous faire part de notre profonde tristesse de voir partir Jean-Luc aussi brutalement. Bien entendu nos locaux vous sont ouverts, et nous continuerons le combat dans lequel il s'est investi tant d'années avec une constance remarquable qui force l'admiration.

Si comme l'écrivait Gérard Mordillat les vivants sont " ceux qui se battent, ne renoncent pas (...) Quelle que soit la situation, même si tout est perdu. Les morts, eux, sont ceux qui se résignent comme si les lois du marché ne laissaient d'autre choix que de s'y soumettre. "

Alors Jean-Luc faisait partie des vivants et il reste vivant dans nos mémoires. Nous pensons et penserons à toi camarade!

Le bureau confédéral de la CNT



## ACTU'BRÈVES JURIDIQUES

### Occupation de locaux

Une occupation de locaux liée à la fermeture d'une unité de production sans information ni consultation des institutions représentatives du personnel ne constitue pas un trouble illicite permettant au chef d'entreprise d'obtenir l'expulsion des occupants.

Selon la Cour de cassation, le droit de grève ne comporte pas celui de disposer arbitrairement des locaux de l'entreprise ni celui de porter atteinte à la liberté du travail des salariés non grévistes et à l'exercice par un entrepreneur de son activité. Dès lors, une telle occupation constitue un trouble manifestement illicite qui permet à l'employeur d'obtenir l'expulsion des grévistes.

Il en va autrement lorsque les salariés se sont mobilisés par roulement dans les locaux de l'entreprise pour protester contre leur mise à disposition sans activité.

A la suite du transfert de leurs contrats à une autre entreprise, le nouvel employeur leur propose une modification de leur lieu de travail, ce que 29 salariés refusent. L'accès de leur usine leur est alors interdit, l'employeur ayant décidé de la cessation de l'activité dans ce site de production, sans information ni consultation des représentants du personnel. Les 29 salariés sont rémunérés pendant cette période mais interdits de travail sans autres explications. Ils décident alors d'occuper les locaux 24 heures sur 24 à tour de rôle, mais ne commettent aucun fait de dégradation, de violence, séquestration ou autre comportement dangereux à l'égard des personnels se trouvant sur le site.

Pour la Cour de cassation, vu ces circonstances, l'occupation des lieux, intervenue en réaction à la fermeture de l'unité de production par l'employeur, ne caractérisait pas un trouble manifestement illicite qui aurait pu justifier leur expulsion.

## La LOPPSI 2...

### ou le contrôle généralisé de nos vies !

Après la réforme des retraites, le gouvernement a profité de l'anesthésie générale pour faire voter une quantité de textes anti-sociaux (réforme UNEDIC notamment) et liberticides. Avec l'éternelle complicité médiatique, LOPPSI 2 (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure) frappe encore une fois la populace.

#### Contrôle du peuple

Parce que tout le monde est potentiellement dangereux, les flics ont toujours un avis sur nous via les caméras de... « video-protection » !

Leur nombre va tripler pour atteindre les 60 000 et les boîtes privées peuvent maintenant en installer sur l'espace public. Les contestataires n'ont qu'à bien se tenir, puisque les préfetures peuvent en installer spécifiquement pour les manifestations et grands rassemblements. Pendant ce temps, État et patronat financent les recherches pour les technologies de reconnaissance faciale et de mouvement. Les caisses sont vides pourtant, non ?!? Internet est surveillé, des sites peuvent être interdits de diffusion par la préfeture, les conversations électroniques peuvent être lues, la durée d'écoute téléphonique est allongée, des mouchards peuvent être installés chez vous, à votre insu. Les fichiers de police sont interconnectés et s'appliquent à toutes et tous, sans limite d'âge, les marginaux, témoins d'infractions, personnes innocentées et finalement les hors-normes[\*]... tou-te-s dans le même panier (voir les modifications du code pénal concernant l'alimentation des fichiers STIC *Système de Traitement des Infractions Constatées* et JUDEX *Système Judiciaire de Documentation et d'Exploitation*). Logique puisque nous sommes des individus dangereux-ses.

#### Politique anti-émancipatrice des jeunes

La jeunesse n'échappe pas à cette règle. Pour être sûr qu'elle grandisse dans le cadre voulu (les autres iront en EPM *Établissements Pénitentiaires pour Mineurs* et CER *Centre Educatif Renforcé*), on augmente la répression. La première mesure est le couvre-feu décidé unilatéralement par le préfet pour les moins de 13 ans. Celui-ci sera introduit dans le contrat de responsabilité parentale, lui-même renforcé. Des conseils seront mis en place pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) ainsi qu'une cellule de citoyenneté et de tranquillité publique (CCTP) dans les communes de plus de 20 000 habitants (en fait, des groupes de travail des Conseils Locaux de Sécurité et Prévention de la Délinquance, CLSPD). Dans ces groupes, le texte de loi insiste sur la collaboration nécessaire entre la police et les travailleur-se-s sociaux-ales. Attendons nous donc à des pressions de plus en plus fortes... Pour continuer dans le tout-répressif, et l'éducation par la peur, un-e mineur-e pourra être convoqué-e devant le juge pour enfants, sur seule décision du/de la procureur-e.

#### Pauvres, immigré-e-s et marginaux également en ligne de mire

De nouvelles infractions et délits sont inventés, pour continuer la chasse aux pauvres vente de métaux est aussi sanctionnée. De manière générale, les amendes sont alourdies, et les peines planchers sont applicables aux non-récidivistes. ?Les habitant-es de logement précaires, sans droit (tout logement n'ayant pas de permis de construire, caravanes et camions aménagés également bien sur...) peuvent se faire virer en 48h, et là encore les peines sont plus lourdes. Ça peut aller jusqu'à la destruction du logement et des biens à l'intérieur. ?

Pour les étranger-e-s en situation irrégulière, l'autorité administrative peut décider de contraindre leur liberté par des bracelets électroniques, s'illes ont été condamné-e-s pour terrorisme. Mais puisque nous sommes des individus dangereux-ses...

#### Une illustration de la guerre des classes

Contrairement à la classe travailleuse, les flics et les boîtes privées voient leur pouvoir se renforcer, notamment par le contrôle et le fichage généralisés et largement financés. D'autant plus que les recherches sur les technologies associées entraîneront encore des profits. Du côté des flics, il y aura impunité pour les agents de renseignements et mise en place du service volontaire citoyen, institution de la délation.

#### Analyse des censures du conseil constitutionnel

13 articles ont été virés. On peut en retenir le pouvoir redonné aux juges. En effet, les paragraphes sur les mineurs, expulsion de logements, etc. ne prévoyaient pas, à l'origine, d'interventions de juges. Certes appréciable, je préfère être jugé par un juge que par le flic qui me tape dessus, il n'en reste pas moins que le juge applique les lois bourgeoises, dont la LOPPSI2... Le Conseil Constitutionnel aura également redonné du sens à la propriété privée (concept de base du système, et donc à détruire), que le gouvernement Sarko avait osé bafouer... Le texte initial prévoyait que l'expulsion de logement pouvait se faire sans l'avis du propriétaire, mais seulement de celui du préfet. Les boîtes privées se sont fait retirer le pouvoir de gérer elles mêmes les informations reçues de la vidéo-surveillance. Quelques nouvelles peines ont été retirées, et le Conseil Constitutionnel a également enlevé l'installation de salles d'audience dans les Centres de Retention Administrative. Il est à noter que les mesures qui ont été retirées sont celles qui ont été particulièrement dénoncées dans les mobilisations (sur le logement par exemple, les militant-e-s ont visibilisé leur action par des tentes et tippies sur des places publiques). Par ailleurs, beaucoup de militant-e-s, quand ils décrivaient le contenu de la loi aux passants lors d'actions, se sont entendu-e-s répondre que c'était tout simplement hallucinant et que le conseil constitutionnel ne laisserait pas passer un truc pareil. Eh bien si, LOPPSI 2 est passé, l'étau s'est resserré, l'arsenal de contrôle et répressif s'est encore accru malgré quelques légères corrections. Il n'y a aucune confiance à avoir envers les institutions qui nous dominent. Vivre sans lutter, c'est s'apprêter dans l'agonie à mourir la tête basse.

Pierre ✎ CNT SanSo 59/62

\* Les lois définissant la norme dans laquelle nous devons nous conformer. A les comportements qui sortent du cadre du salarié-locataire-bon-consommateur qui ne dit rien sur ses conditions de vie et de travail. L'article ici ne présente pas tous les points de la loi, d'autres informations sur : <http://antiloppsi2.net/> <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/CNT-index.htm>

## LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

**DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme.

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

**SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

**ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

**PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !**

## **Lyon : les cognes raflent, les juges cognent**

À Lyon, les manifestations d'octobre contre la réforme des retraites et plus particulièrement celles de la semaine agitée du 18 au 22 octobre, se sont soldées par une répression policière impressionnante (plus de 300 arrestations en quelques jours, violences policières, prison Bellecour, etc.).

Les arrestations se poursuivent plusieurs mois après les événements, la police recherche encore des lycéens à partir de leur description soi-disant repérée sur les vidéos, perquisitions, épiluchages des comptes Facebook.

La répression judiciaire qui a suivi rend compte de la volonté de l'État de frapper fort et de condamner pour l'exemple.

En plus des mineurs jugés devant le tribunal pour enfants, dont plusieurs ont fini en établissement pénitentiaire pour mineur (EPM), des dizaines et des dizaines d'adultes (la plupart ayant moins de 25 ans) sont passés en comparution immédiate, devant une justice d'abattage qui ne permet pas de préparer sa défense, empile les dossiers, enchaîne les affaires sans se soucier des procédures douteuses et du manque de preuves.

La plupart des personnes sont jugées pour jets de pierre sur les forces de l'ordre. En matière de projectile, la justice a retenu un sac de feuille mortes, qui vaudra tout de même 3 mois de prison ferme – sursis en première instance puis ferme en cours d'appel – pour la prévenue à peine majeure ! Un feu de poubelle fait écoper de 5 mois fermes pour avoir « alimenté un feu », c'est-à-dire jeté un papier dans une poubelle en feu devant son lycée. Lors des comparutions immédiates, des mois en des mois de prison sont distribués, un peu de ferme, beaucoup



de sursis, et des milliers d'euros pour les flics.

Pourtant, ça ne s'arrête pas là, car le Parquet fait systématiquement appel pour toutes les condamnations à la prison avec sursis, ou les condamnations à la prison ferme qu'il trouve trop légères.

Direction la Cour d'appel, tristement célèbre à Lyon pour sa sévérité, en dépit des changements de juges. Et les peines de prison ferme pleuvent, 2 mois de sursis se transforment en 6 mois fermes, pour d'autres on passe de 3 mois fermes à un an (toujours pour jet de bouteille)!

L'excuse des aménagements de peine (bracelet électronique, semi-liberté) permet de condamner encore plus en dépit du nombre de places dans les maisons d'arrêt.

Il faut savoir qu'à la Cour d'appel de Lyon, on a toujours tort, que l'on soit chômeur, étudiant, ou cadre. Et peu importe ce qu'on revendique, idéaux politiques ou s'être trouvé par erreur dans les manifs, c'est toujours une circonstance aggravante!

Concernant les preuves, il n'y en a jamais plus qu'en première instance, les pièces des dossiers n'ont pas changé, et les flics ne produisent pas plus les fameuses vidéos à partir desquelles ils affirment la culpabilité des prévenus.

En tout, ce sont 15 ans de prison qui ont été distribués, dont la moitié de prison ferme à une vingtaine de jeunes majeurs, dont beaucoup de lycéens.

Une justice d'exception, une justice pour l'exemple, une justice de classe.

Nina Santé-social 69

## **Saint-Nazaire : justice de classe exemplaire**

Lors du mouvement contre la casse des retraites, la cité ouvrière de Saint-Nazaire a été sous pression et sous la répression.

À Saint-Nazaire, certaines journées d'action ont compté près de 25 000 manifestants. Pas mal, pour une ville de 60 000 habitants! Une vive mobilisation qui n'est pas sans rapport avec des carnets de commande de paquebots vides aux Chantiers de l'Atlantique, le poumon économique de la région. La population ouvrière est frappée de plein fouet par le chômage partiel et les licenciements. La direction des chantiers navals a recours à la sous-traitance, recherchant une baisse des coûts salariaux, une mise en concurrence entre travailleurs, une casse des statuts et une dégradation des conditions de travail : 80% des salariés y sont précaires. Voilà la violence côté patronal.

En réaction à la forte mobilisation des Nazairiens dans les manifs, le sous-préfet a sorti massivement des forces de l'ordre, qui ont multiplié provocations, infiltrations des cortèges, films et photos des manifestants, lacrymogènes et grenades offensives sur la foule, arrestations et gardes à vue. Systématiquement, le lendemain de chaque manifestation, la procédure de comparution immédiate a envoyé trois inculpés en maison d'arrêt. On a dénombré une soixantaine de gardes à vue et 17 condamnations à des peines de prison ferme,

soit un taux record d'incarcération : 28 % ! Durant ces comparutions, le procureur a régulièrement rappelé qu'il fallait des « condamnations exemplaires, afin de dissuader ceux qui seraient tentés d'avoir des comportements intolérables pour une démocratie », donnant une « mauvaise image de la ville ». Le vieux fantasme de la ville rouge.



Comme d'habitude, les autorités ont taché de séparer le bon grain de l'ivraie en scindant le mouvement entre « casseurs » et « bons manifestants ». Les heurts avec les forces de l'ordre ont été systématiquement rapportés par les médias locaux, avec comme illustrations des jeunes cagoulés jetant des projectiles. Une scénographie de la violence toujours à sens unique, puisqu'il n'a jamais été question des violences policières. Côté policier, aucune interruption temporaire de travail, mais beaucoup n'ont pas hésité à se porter partie civile afin de toucher des indemnités pour « choc psychique et traumatisme moral ».

À une précarisation grandissante de l'emploi dont souffre la population nazairienne, les autorités répliquent par une répression exemplaire. À la violence économique se superpose une violence étatique cherchant à mater toute tentative de révolte, qui est souvent la simple expression de la crainte d'un avenir incertain.

Fabrice Descamps Intercos 44



### **SMIC**

Depuis le 1er janvier 2011, le smic est à 9 € brut de l'heure. Soit 1365 € brut par mois pour 35 h/semaine.

### **PRESTATIONS FAMILIALES**

ALLOCATION PARENTALE D'EDUCATION

- cessation complète d'activité à plein temps : 554,88 €
- activité au plus égale au mi-temps : 366,90 €
- activité comprise entre 50 et 80 % : 277,46 €

### **RETRAITES COMPLEMENTAIRES**

- valeur du point Arcco : 1,1884 €
- prix d'achat du point Arcco : 14,4047 €
- valeur du point Agirc : 0,4216 €
- prix d'achat : 5,0249 €
- valeur du point Ircantec : 0,44943 €
- prix d'achat : 3,345 €

### **PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE**

Depuis le 1er janvier 2011 : 2946 € par mois.

### **DE L'AUTRE CÔTÉ**

De l'autre côté, le groupe LVMH (Guerlain, Dior, Vuitton...), leader mondial de l'industrie du luxe, a réalisé un profit de 3,03 milliards d'euros en 2010 soit 73 % de hausse ! La crise, quoi...

# Ni tyran ni occident pour une Lybie libre !

Il a fallu des semaines d'atermoiements et de tergiversations pour que les gouvernements occidentaux se décident à envoyer les troupes de l'ONU pour mettre fin, disent-ils, à la boucherie de Mouammar Kadhafi contre le peuple libyen.

Nous n'avons aucune confiance en ces dirigeants occidentaux qui depuis des décennies n'ont fait qu'appuyer des dictateurs qui ont préservé leurs intérêts néo-coloniaux.

Toutes leurs interventions militaires n'ont eu pour but que d'accaparer les richesses économiques ou de défendre des intérêts géo-politiques. Que ce soit en Irak, ou en Afghanistan. L'argument a toujours été celui d'une guerre juste, nécessaire pour garantir la chute du tyran et la protection des civils. Or c'est une nécessité à géométrie toujours variable : combien de satrapes et de marionnettes néo-coloniales n'ont-ils pas protégés, et protégent toujours, quand leurs intérêts le demandent ?

Kadhafi, dictateur sanguinaire et bourreau de son peuple, uniquement motivé par la défense des privilèges de son clan, est lui-même devenu un de ces supplétifs, après avoir tenté de promouvoir, pendant des décennies, une pseudo-unité africaine qui répondait à son ambition hégémonique. Pour cela, il a dépensé sans limites, en puisant dans la manne pétrolière, de quoi acheter et soutenir tous les dictateurs et corrompus du continent africain. Par moments, ses intérêts ont pu se trouver en contradiction avec les intérêts des néo-colonialistes occidentaux, ce qui lui a permis de se forger une image d'anticolonialiste.

Mais après l'échec de ses projets, il s'est vite rallié au camp de la domination impérialiste et est devenu le chien de garde de l'Occident en enfermant, entre autres, les travailleurs migrants qui désiraient venir en Europe. Et en adhérant sans réserves à la politique américano-européenne. C'est lui qui, comme Michèle Alliot-Marie et le gouvernement français, regrettait le départ de Ben Ali. Et plus tard de Moubarak. Au moins, on ne peut l'accuser de la même hypocrisie que tous les ralliés de la 25<sup>e</sup> heure aux révolutions populaires arabes que sont Sarkozy et Obama.

Aujourd'hui il est très difficile de voir clair dans ce qui se passe en Libye, de savoir qui sont les insurgés. Mais une chose est certaine : ils participent de ce vaste mouvement populaire qui secoue le monde arabe et africain. De cette volonté de



se débarrasser de ces tyrans corrompus qui vivent sur le dos du peuple. Bien entendu, les impérialistes de toujours y voient aussi une occasion d'avancer leurs pions et de tenter de s'appropriier les richesses pétrolières libyennes et, aussi en Tunisie ou en Égypte, de bloquer l'élan révolutionnaire pour imposer de nouveaux dirigeants à leur solde. Derrière la soi-disante défense de la démocratie il n'y a que la soif de pillage et de contrôle des richesses et matières premières. La résolution de l'ONU et l'intervention de l'OTAN signent l'échec de la Ligue arabe et de l'UA à intervenir pour défendre les justes revendications de liberté de la population libyenne. La révolution arabe et africaine en cours devra s'en souvenir et reconstruire des organisations qui prendront réellement en compte la défense des peuples.

Le mouvement de soutien à la révolution arabe et africaine ne doit pas se laisser berner par les intentions des impérialistes. De même la population

française ne doit pas se laisser manipuler par Sarkozy qui tente de se servir des souffrances du peuple libyen pour de la basse politique intérieure. La machine de propagande est de nouveau lancée dans tous les médias et on voudrait nous faire croire que la France dirigerait quoi que ce soit dans cette guerre. Alors que tout le commandement est américain et que la grande majorité des moyens militaires engagés l'est aussi. Toute cette propagande mensongère ne sert qu'à redorer l'image bien ternie de celui qui nous impose les politiques anti-sociales les plus injustes. Celui qui diffuse la haine et pousse à la montée du FN.

La CNT soutient le peuple libyen dans sa lutte pour la liberté politique, l'égalité sociale et le plein contrôle de ses ressources.

La CNT s'oppose à toute aventure néo-coloniale en Libye.

La CNT condamne aussi toute exaction commise à l'encontre des populations civiles, des étrangers et des migrants.

Vive la solidarité internationale des travailleurs !

Et à Kadhafi nous renvoyons la proposition qu'il avait faite aux dirigeants de l'OLP assiégés par l'armée sioniste à Beyrouth en 1982 : « Suicidez vous !!! »

## Minneapolis : des sandwichs dégueulasses



Nos camarades IWW de Minneapolis (Minnesota) mènent actuellement une lutte dans un des magasins franchisés de la chaîne Jimmy John's, chaîne qui vend sandwichs « gourmet », s'il vous plaît. Ce qui n'est pas très gourmet, c'est d'avoir licencié le 22 mars six travailleurs parce qu'ils s'organisent et réclament de pouvoir s'arrêter de travailler quand ils sont malades et sans avoir à trouver un remplaçant, et que ces jours d'arrêts-maladie soient payés. Ils ont notamment affiché des posters présentant des sandwichs confectionnés par un salarié malade et par un salarié en pleine santé : ils sont identiques. « Vous ne voyez pas la différence ? On espère que votre système immunitaire est prêt, parce que vous vous apprêtez à faire le test. »



## Soutien aux enseignants contractuels algériens

Les enseignant-e-s contractuel-le-s algérien-ne-s sont de retour dans la rue, après leur grève de la faim de 2008 et les sit-in réguliers pour obtenir leur intégration à la fonction publique. Leur situation n'a guère évolué. Leurs revendications sont les mêmes, la première étant leur intégration dans la fonction publique.

Sans ces enseignants le système éducatif algérien ne pourrait pas fonctionner : ils peuvent représenter la majorité voire la totalité du personnel enseignant d'un établissement. Et pour les remercier, le pouvoir les maintient pendant des années dans des postes précaires, sans couverture sociale.

Aujourd'hui, comme par le passé, la seule réponse du système face à leurs revendications, a été d'envoyer les forces de l'ordre les matraquer, faisant plusieurs blessés. Devant le mépris et la violence du

pouvoir, deux enseignants ont tenté de s'immoler mardi 22 mars devant la Présidence.

En Algérie, en France comme ailleurs, la CNT-FTE est solidaire des travailleurs de l'éducation qui luttent contre la précarisation qui se généralise dans le domaine de l'éducation notamment. Le Secrétariat International de la CNT-FTE tient à apporter son soutien aux enseignant-e-s contractuel-le-s algérien-ne-s dans leur lutte déterminée contre la précarité, pour leur intégration dans la fonction publique et pour la dignité. Le Secrétariat International de la CNT-FTE dénonce le recours aux forces de l'ordre pour mater les mouvements de revendication sociale.

Communiqué du Secrétariat International de la CNT-FTE.

**LA RÉDACTION**

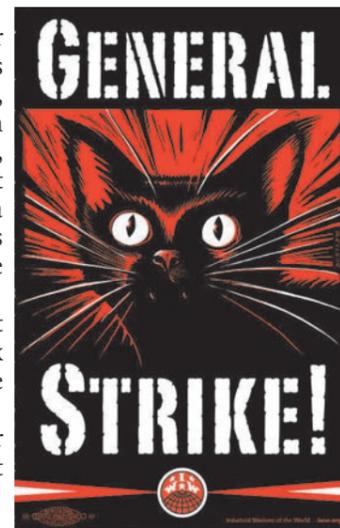
<p><b>Directeur de la publication</b> Patricia Grimard CPPAP N° 0613S06521-TGI N°97/93</p>	<p>Le <i>Combat syndicaliste</i> sort aux alentours du 5 de chaque mois</p>
<p><b>Rédaction</b> <a href="mailto:combat-syndicaliste@cnt-f.org">combat-syndicaliste@cnt-f.org</a> CSC/o CNT, 36 rue Sanche de Pomiers, 33000 Bordeaux</p>	<p>Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.</p> 
<p><b>Administration</b> <a href="mailto:cs-administration@cnt-f.org">cs-administration@cnt-f.org</a> CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse</p>	
<p><b>Abonnements</b> Voir le coupon ci-contre</p>	
<p><b>Impression sur papier certifié PEFC</b> Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse</p>	
<p>L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.</p>	

## Wisconsin : acte de guerre... de classe

Dans le Wisconsin - dont la capitale est Madison-, le gouverneur républicain récemment élu Scott Walker a entériné le 11 mars dernier des mesures drastiques prises à cause de la crise ; non pour aider les habitants, mais pour boucler le budget de l'Etat. Les traditionnelles coupes dans les budgets des services publics (police et prisons, certes, mais aussi et surtout dans l'aide sociale - les allocations pour les pauvres, quoi -, l'éducation, ou encore le réseau routier) sont ici assorties de mesures bien particulières attaquant les syndicats et les droits collectifs. On a vu ainsi apparaître le doublement des cotisations retraite et maladie (donc une baisse de salaire direct), des journées chômées obligatoires, des limitations du pouvoir et du rôle des syndicats (interdits de négocier sur certains thèmes). De plus, le droit de grève est évidemment attaqué, mais pas frontalement : des conditions strictes de sa mise en place ramènent son application presque impossible. En bref, la revendication collective devient beaucoup plus dure. Scott Walker justifie ces mesures par le trou de 137 millions de dollars dans le budget de l'Etat, qui pourrait en deux ans se monter à de 3,6 milliards... à moins que les travailleurs ne passent à la caisse. Encore une fois.

Du coup, la réaction des habitants de l'Etat ne s'est pas faite attendre : écoles fermées, manif monstres, campement devant le parlement de l'Etat et occupation massive de ce dernier... Ce qui inquiète les autorités, c'est que le mouvement fasse tâche d'huile et s'étende aux autres Etats ayant adopté des mesures similaires - quoique souvent moins extrêmes - toujours au nom de la crise et du « trou dans le budget ». Et c'est ce qui est en train de se passer.

Nos camarades IWW participent activement à cette lutte et exigent le retrait de ces brutales et injustes mesures. Le gouverneur Walker est incité à prendre l'argent où il est : notamment dans les poches des frères Koch, horribles industriels libertariens qu'il a pour mentors et dont le compte en banque n'est excédé que par ceux de Bill Gates et Warren Buffet.



## Anarchosyndicalisme en Russie :

Une interview en plusieurs épisodes de Vassiliy Starostine interviewé par Roublev Dimitry (traduction de Z)

La Confédération Sibérienne du travail (SKT) est un phénomène très intéressant dans le mouvement syndical de la Russie. Actuellement, c'est le syndicat le plus important dans notre pays, avec près de 5 000 membres. Des sections existent à Omsk, Irkoutsk, Tomsk, Novosibirsk, Anjero-Sudjensk, Seversk, Shelekhovo et dans d'autres villes. Fondée en 1995 par des militants de la Confédération des anarchosyndicalistes (KAS) de la Sibérie, la SKT combine le travail syndical avec de nombreuses autres activités. Vassily Starostine, activiste et travailleur au chemin de fer, nous parlera des activités de la SKT, des perspectives de ce syndicat et des problèmes du mouvement syndical en Russie.

Vassiliy, vous êtes connu comme vétéran du mouvement anarchosyndicaliste en Russie, comment les idées anarcho-syndicalistes se réalisent en pratique dans votre travail syndical ?

Certains anarchistes qualifient l'anarchosyndicalisme comme un « anarchisme ouvrier ». Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ça. En effet, l'anarchisme rejette l'appartenance aux partis et l'esprit de parti. L'anarchisme s'exprime très souvent dans les pensées et actions de personnes qui ne s'identifient pas en tant qu'anarchistes ou qui ne savent pas ce que c'est.

Pour répondre à la question qu'est-ce que c'est l'anarchosyndicalisme le plus simplement et de façon compréhensible, je voudrais dire tout de suite que l'anarchosyndicalisme est la théorie et la pratique la plus cohérente du mouvement ouvrier. Le trade-unionisme traditionnel ne lutte que pour des salaires et conditions de travail décentes en utilisant des accords avec les parties politiques, tandis que l'anarchosyndicalisme ramène ces idées à un aboutissement logique: l'objectif du mouvement ouvrier et syndical (même dans le long terme) est de faire en sorte que les syndicats ne soient plus nécessaires. Quelle serait cette société ? Il s'agit d'une société où il n'y a pas de travail salarié, d'une société hors de tout capitalisme - privée ou étatique. Il n'existera plus ni frontières nationales, ni États en tant que porteurs de la gestion politique verticale, de haut en bas. L'État sera remplacé par une large autogestion populaire. Des théoriciens des partis politiques proposent que la mise en œuvre d'une telle société soit effectuée par des partis politiques eux-mêmes, tandis que l'anarchosyndicalisme propose aux travailleurs de le faire par eux-mêmes - soit spontanément, soit par le biais des organisations de travailleurs et syndicales. « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ! » - tel est le slogan de la Ière Internationale. C'est un slogan de la créativité, de la logique des travailleurs - logique cohérente, se perfectionnant sans cesse.

Lorsque la logique des travailleurs commence à s'appuyer sur l'opinion de l'État ou d'un parti politique, le mouvement ouvrier devient conservateur et glisse vers le trade-unionisme dans sa pire version, comme dans le cas de la FNPR (Fédération des syndicats indépendants de Russie, *NdT*). Malgré le fait que ce sont des anarchistes qui, à l'aube de l'apparition des premiers syndicats, ont pris des dispositions pour l'indépendance des syndicats vis-à-vis des partis politiques et de l'État, la véritable indépendance n'existe pas aujourd'hui. Les syndicats vivent dans les limites prescrites par la loi, en essayant parfois de les dépasser par des grèves

légal et « illégal », par des recours judiciaires. Or, les premiers syndicats n'ont pas fondé leurs activités sur le droit juridique, mais sur la loi non écrite, élaborée par le mouvement convaincu de sa cause. C'est le droit élaboré collectivement et non par des spécialistes de la jurisprudence. C'est le développement de la conscience de soi qui doit être la politique principale et même unique des syndicats. En fait, l'anarchosyndicalisme propose aux syndicats d'élaborer leur propre politique plutôt que de jouer le rôle d'un perroquet d'un quelconque parti.

L'anarchosyndicalisme refuse également la construction de l'organisation ressemblant à l'État, où toutes les décisions sont prises par des experts du syndicat et non par les travailleurs eux-mêmes. En Russie, il y a une anecdote connue qui dit que si on commence à construire quelque chose, celle-ci devient toujours un KPSS [Parti Communiste d'Union Soviétique, *NdT*]. Cela signifie que le KPSS jouait simultanément le rôle de parti et d'État.

Je reconnais que, dans certains cas - par exemple, pendant une grève - le syndicat (lorsqu'il est en lutte) peut avoir le droit de confier la gestion de la grève aux personnes les plus expérimentées. Mais, généralement, c'est mieux que les gens eux-mêmes en prennent la responsabilité. C'est pourquoi, dans les organisations, l'anarchosyndicalisme tend à développer des pratiques où les personnes prennent la responsabilité de leurs propres actions et décisions.

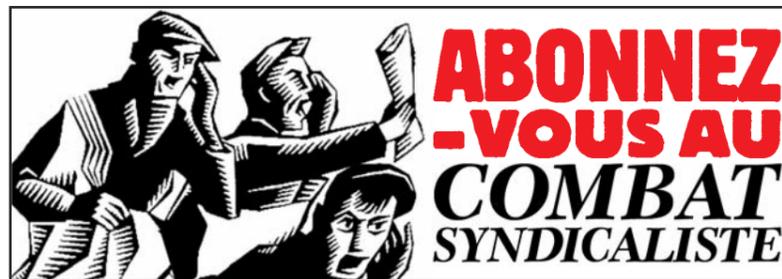
Sur quels principes idéologiques la SKT construit ses activités ?

La responsabilité surgit lorsque les gens s'organisent eux-mêmes pour résoudre leurs problèmes. C'est ce qu'on appelle l'auto-organisation sociale. Pour coordonner des actions, ils se réunissent avec une autre structure auto-organisée similaire, tout en conservant leur indépendance. C'est déjà l'autogestion. Pour se soutenir les uns les autres, ils mettent en œuvre la solidarité. Ainsi, l'auto-organisation, l'autogestion et la solidarité sont les principes de base des activités, non seulement de la nôtre, mais de toute autre organisation.

Il y a quelques années, nous avons adopté la Déclaration de principes de la SKT. C'est peut-être le seul cas parmi les syndicats de Russie, lorsque le syndicat a son propre programme politique. Mais le syndicat comprend la politique tout-à-fait différemment d'un parti politique.

La participation au pouvoir, ainsi que le désir de prendre le pouvoir n'est pas du tout la politique en tant que telle. En répétant Jacques Rancière, je voudrais l'appeler non pas la politique, mais la police. Jacques Rancière, philosophe français contemporain, auteur de *Aux bords du politique* en examinant l'émergence du concept de la politique, dit que la politique existe uniquement dans les groupes auto-organisés, non investis du pouvoir. Pour lui, c'est l'*an-archia* qui est la vraie politique - c'est à dire, l'état contraire à un dictat quelconque. C'est dans de telles actions que se trouve la politique. Par contre, la participation aux organes de pouvoir (législatifs, exécutifs, judiciaires) n'est pas, selon les mots d'Aristote et de Rancière, la politique, mais la police.

Source en russe : <http://www.rabkor.ru/interview/907.html>



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de  30 € (soutien),  22 € (standard), à partir du numéro :  
Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM ..... PRÉNOM ..... ADRESSE .....

PROFESSION ..... MAIL .....

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.*

**ABONNEMENT GRATUIT**

Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

# Le citoyen Courbet, peintre engagé

Peintre à abattre pour les Versaillais et la réaction, responsable des arts pendant la Commune Gustave Courbet incarne le courant réaliste et la responsabilité

L'occasion qui nous est donnée de commémorer les 140 ans de la Commune de Paris est également pour nous l'occasion d'évoquer la place de l'art et de la culture dans l'émancipation collective et individuelle de l'humanité. Car cette place nous paraît, sinon centrale, à tout le moins fondamentale. Et la Commune de Paris ne l'a pas oubliée. Dans le grand élan de justice sociale qui est le cœur de l'expérience communarde, l'art et la culture ne sont pas laissés pour compte. En témoigne la part active que prennent nombre d'intellectuels et d'artistes à cette page de notre histoire.

Gustave Courbet est aux premiers rangs de ceux là.

Peintre et polémiste de talent, Courbet est l'un des principaux animateurs du courant « réaliste » choisissant de représenter des scènes de la vie quotidienne et de la population « réelle », casseurs de pierres, juge de paix, enfants de chœur, fossoyeur. Ce courant fait au XIX<sup>e</sup> siècle la jonction entre les courants classiques et romantiques et l'impressionnisme en devenir.

En littérature, Émile Zola, qui défendit ardemment la peinture de Courbet (comme dans nombre de ses romans, Zola s'est sans doute beaucoup inspiré de ses expériences et amitiés réelles pour écrire « l'œuvre » qui traite de la peinture et de la difficulté de créer), est l'exemple type des auteurs « réalistes » puis « naturalistes ». Courbet et Millet en sont les dignes représentants pour la peinture.

Admirateur du clair-obscur hollandais et du réalisme espagnol, nourri des travaux de Rembrandt et Vélasquez, Courbet passe sa vie à faire scandale, et il sait d'ailleurs en tirer habilement partie pour faire connaître son travail.

L'une des plus fameuses de ces polémiques a lieu autour de son tableau « L'origine du Monde » de 1866; représentant un sexe de femme (musée d'Orsay) et se poursuit aujourd'hui encore : pour cause de « pornographie », la présence d'une image de ce tableau a récemment motivé la fermeture



d'un compte privé sur Internet par l'administrateur du réseau social concerné...

Mais ses convictions « socialistes » au sens noble du terme, ne sont jamais feintes, pas plus que sa longue amitié avec Pierre Joseph Proudhon, bien connu pour son aphorisme « la propriété, c'est le vol ». Ces convictions l'amènent à refuser la légion d'honneur que lui a proposée Napoléon III. À l'automne 1870, dans Paris assiégée par les Prussiens, il accepte le poste de président de la commission des musées et délégué aux Beaux-Arts, ainsi que celui de président de la Fédération des Artistes de la toute nouvelle république.

Quelques mois plus tard et suite au soulèvement du 18 mars 1871, il est élu au Conseil de la Commune dans le VI<sup>e</sup> arrondissement. Il propose le déplacement de la colonne Vendôme, monument militariste et napoléonien par excellence, dans la cour des Invalides, autre haut lieu du napoléon-bonapartisme. Mais le 13 avril, quand la Commune vote la démolition pure et simple du monument, Courbet

n'y siège pas encore\*. Par la suite, il sera pourtant désigné comme le principal responsable de sa destruction et condamné à rembourser les frais de reconstruction de la colonne. Frais qu'il ne paiera jamais, la mort le rattrapant avant et lui fournissant ainsi la possibilité d'un ultime pied de nez aux massacreurs versaillais.

Lors de la semaine sanglante, Courbet est arrêté et condamné à six mois de prison. Une fois libre, il s'exile en Suisse où il vivra les dernières années de sa vie, à peindre au milieu de ses amis et des exilés survivants de la Commune. Il y fait notamment la connaissance d'un certain Michel Bakounine et participe en 1875 à un congrès de la « Fédération Jurassienne », l'une des principales organisations représentatives du courant anarchiste au sein de la première Association Internationale des Travailleurs.

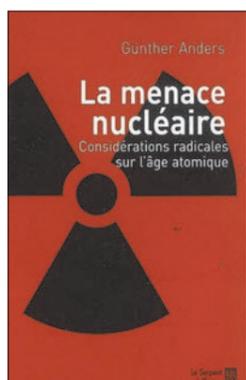
Il laisse une œuvre relativement considérable, reflet des différentes périodes de sa recherche créatrice, forte, sensible, parfois irrégulière dans ses thèmes, souvent surprenante, toujours évocatrice de son amour et de sa fascination pour la nature et l'Humanité. En ce sens, son œuvre et sa participation à la Commune de Paris sont à nos yeux le symbole même de la participation et de l'implication profonde des artistes dans la grande histoire de l'émancipation humaine.

Il dira dans un de ses discours : « Je me suis constamment occupé de la question sociale et des philosophies qui s'y rattachent, marchant dans ma voie parallèlement à mon camarade Proudhon (...) J'ai lutté contre toutes les formes de gouvernement autoritaire et de droit divin, voulant que l'homme se gouverne lui-même selon ses besoins, à son profit direct et suivant sa conception propre ».

Masa CNT Culture Aquitaine

\* Le 14 septembre 1870 dans une réunion d'artistes, il fait voter un vœu visant au « déboulonnement » de la colonne à la gloire des armées impériales.

## Günther Anders et la menace nucléaire



La catastrophe de Fukushima nous a obligé à reconsidérer « L'épée de Damoclès » que constitue pour l'humanité l'exploitation industrielle et militaire de l'énergie atomique. L'opposition au nucléaire n'est pourtant pas nouvelle et a

débuté avec l'invention de la bombe atomique. Parmi ces opposants Günther Anders mérite particulièrement d'être connu. Penseur et essayiste, militant et critique radical de notre société, un des thèmes majeurs de sa réflexion est le bouleversement qu'a causé l'invention de la bombe. Il met l'accent sur le caractère absolu de l'énergie nucléaire et le décalage entre la puissance que nous confère notre technologie, d'une manière plus générale, et notre capacité d'imagination et de représentation. L'une de ses thèses fondamentales est en effet que l'humanité est dépassée par ses productions. Ce phénomène crée une société déshumanisante où la séparation et la dépossession nous retirent jusqu'à notre responsabilité. Sa pensée critique englobe ainsi le système technicien et l'organisation

bureaucratique de la société. Si le bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki, ainsi que le génocide nazi sont des sujets centraux, il s'est aussi penché avec beaucoup de lucidité sur la naissance des médias de masse. Si la lecture de ses essais n'est pas toujours aisée, il reste un auteur incontournable pour interroger le monde moderne et la question du progrès. Nous, fils d'Eichmann qu'on trouve en poche est facile d'accès et peut présenter une bonne introduction à la pensée de Günther Anders

Quelques ouvrages de Günther Anders

Tome I de *L'Obsolescence de l'homme*, Éditions Ivrea en coédition avec les Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances, 2002

*Nous, fils d'Eichmann*, Payot & Rivages, 1999

*La Menace nucléaire. Considérations radicales sur l'âge atomique*, Le Serpent à Plumes, 2006

*Hiroshima est partout*, Seuil, 2008

Tome II de *L'Obsolescence de l'homme – Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle*, mars 2011, Éditions fario

Franck Antoine CNT éducation 34

**CONCERT AU HANGAR**  
8 bis rue de Bagnole - 31100 - TOULOUSE - M° Arènes  
Le vendredi 20 mai à 19h  
P.A.F : prix libre en soutien au...

**CHAT NOIR TOULOUSAIN**

**Modest Lovers**  
(Rock punk Garage - Toulouse)

**Medef inna Babylone**  
(Metaphysical punk - Toulouse)

**Les Malozyeux**  
(Jazz manouche)

**ZoubOoo**

# LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

# L'université Michel de Montaigne

## mériterait-elle encore son nom d'ici peu ?

**Bureau confédéral**  
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex  
Tél. : 0810 000 367, prix appel local  
cnt@cnt-f.org – fax 0299 53 32 22

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



- 1 Alsace**  
**Union régionale CNT**  
4 rue du M<sup>e</sup> de Lattre de Tassigny  
68210 Bernwiller  
Tél. : 06 81 16 46 32
- 2 Aquitaine**  
**Union régionale CNT**  
36 rue Sanche de Pomiers,  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 31 12 73  
mail : ul33@cnt-f.org
- 3 Auvergne**  
**Union locale CNT**  
Salle Poly, place Poly,  
63100 Clermont-Ferrand
- 4 Bourgogne**  
**Syndicats CNT Nièvre**  
BP 25, 58018 Nevers Courlis  
**Syndicats CNT Dijon**  
BP 392, 21011 Dijon
- 5 Bretagne et Pays de Loire**  
**Union régionale CNT**  
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex  
Tél. : 02 99 53 32 22
- 6 Centre**  
**Union régionale CNT-Loiret**  
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans  
Mél : interco.45@cnt-f.org
- 7 Champagne-Ardennes**  
**Syndicats CNT Marne**  
BP 90009, 51201 Épernay Cedex
- 8 Franche-Comté**  
**Syndicats CNT Doubs**  
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex  
**Syndicats CNT Jura**  
c/o Romain Dunand, Le Marais  
39200 Villard-Saint-Sauveur
- 9 Île-de-France**  
**Union régionale CNT**  
33 rue des Vignoles, 75020 Paris  
Tél. : 01 43 72 95 34
- 10 Languedoc-Roussillon**  
**Union régionale CNT**  
c/o CNT-PTT 66  
BP 90256, 66002 Perpignan cedex
- 11 Limousin**  
**Syndicats CNT Corrèze**  
2 rue de la Bride, 19000 Tulle
- 12 Lorraine**  
**Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle**  
interco54@cnt-f.org  
Tél. 06 30 46 34 59
- 13 Midi-Pyrénées**  
**Union régionale CNT**  
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse  
Tél. : 09 52 58 35 90
- 14 Nord-pas-de-Calais**  
**Union régionale CNT**  
32 rue d'Arras, 59000 Lille  
Tél. 03 20 56 96 10  
Mél : ur59-62@cnt-f.org
- 15 Normandie**  
**Syndicats CNT Calvados**  
BP 02, 14460 Colombelles  
**Syndicats CNT Seine-Maritime**  
BP 411, 76057 Le Havre cedex
- 16 PACA**  
**Union régionale CNT**  
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille
- 17 Pays de la Loire** voir Bretagne
- 18 Picardie**  
Voir avec le BC
- 19 Poitou-Charentes**  
**Union régionale CNT**  
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers  
Tél. : 05 49 88 34 08
- 20 Rhône-Alpes**  
**Union régionale CNT**  
Salle 15 bis, Bourse du travail,  
42028 Saint-Étienne cedex 1  
Tél. : 04 77 25 78 04

Les projets de l'équipe présidentielle menés de façon assez autoritaire peuvent permettre d'en douter. Leur nouvelle maquette de l'offre de formation pour les 5 ans à venir prévoit de continuer la fermeture de préparations aux concours de l'enseignement ou au moins de la réduction du temps de préparation. Ce premier pas vers la suppression pure et simple de filières concerne un certain nombre de disciplines comme l'Occitan après avoir concerné le Chinois ou le Basque l'année précédente ! C'est donc tout simplement l'héritage et l'identité de cette université qui est en train d'être détruit : Montaigne avait appris à parler le latin et le gascon avant le français.

Pour quelles raisons ? Officiellement le coût de ces formations à effectif réduit et le souci de réduire les dépenses de l'université. Comment alors expliquer en même temps l'ouverture de filières entières comme la Licence « Chanson Française » dont le coût d'une seule est bien plus élevé que celui des préparations menacées ?

Ne nous y trompons pas : ces décisions autoritaires, sans consultation réelle de la communauté étudiante, enseignante et du personnel sont les conséquences de la mise en œuvre du Processus de Bologne. Lancé en 1999 par plusieurs pays et organismes européens, il s'agit ni plus ni moins de soumettre l'enseignement supérieur et la recherche à la loi du marché (concurrence, rentabilité) et de transformer l'université en une institution au service au monde économique. La mise en place du LMD (Licence-Master-Doctorat) puis la récente loi LRU (loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) n'en sont que des applications malgré les dégâts constatés dans les pays européens où ces réformes ont été menées plus rapidement. Cette harmonisation européenne et cette (fausse) autonomisation des universités ne servent en réalité qu'à mettre en concurrence des lieux de transmission de savoir et de savoir-faire. Cette recherche de « compétitivité » ne sera ni plus ni moins qu'une course aux fonds privés et aux subventions de l'État : toute filière ce qui ne sera pas « utile » aux élites économiques et politiques sera soit supprimée soit mise à l'écart en attendant sa mort de fait (par manque de candidats faute de visibilité par exemple) ou qu'une bonne âme charitable vole à son secours (vous avez dit « collectivités locales ? »). L'université doit rester un lieu de culture, de recherche et d'échanges le plus indépendant possible des pouvoirs ! Il est vital de préserver ces domaines et ces

institutions hors de la *doxa* néo-libérale, d'empêcher leur subordination au monde économique et au *diktat* du chiffre ! Ne tombons pas dans le plus profond des obscurantismes en perdant la richesse culturelle et humaine de notre monde !

Ce bouleversement dans l'offre de formation et la fonction de l'université touche profondément notre langue occitane. En effet, l'avenir de la préparation au CAPES demeure incertain et opaque, malgré le vote définitif du Conseil d'Administration de Bordeaux III du 1<sup>er</sup> avril, à cause notamment de son volet financier. L'affaire est lourde de conséquences puisque Bordeaux est le dernier centre de l'Aquitaine à préparer de futurs professeurs d'occitan. Plus de filière à Bordeaux : c'est plus de gascon enseigné et transmis dans l'enseignement secondaire ! En outre, en affaiblissant cette préparation, cette nouvelle maquette met en danger le débouché principal sur lequel a été fondé la filière. La formation toute entière est donc fragilisée alors même qu'un étudiant en Occitan a plus de chances de trouver un emploi que ceux de certaines disciplines comme les Lettres Modernes. Pourquoi ne pas développer cette licence d'Occitan déjà existante en diversifiant son contenu et ses débouchés ? L'université ne serait plus à contre-courant des dernières avancées obtenues pour la vie de notre langue mais en adéquation avec le développement dans l'espace public de l'Occitan.

Cette situation de précarité et d'incertitude pour l'avenir même de notre langue est inadmissible ! Face à cela, Libertat ! Gasconha Nòrd et la CNT STE 33 appellent toutes les personnes se sentant concernées par la défense de l'Occitan et d'une conception humaniste de l'Université à continuer la mobilisation et à rester vigilantes pour s'assurer que l'Occitan vive à Bordeaux III et dans l'aire gasconne.

Dans cette logique, nous nous battons aussi pour la sauvegarde du CAPES de lettres classiques, de musicologie, du master d'arabe et de l'agrégation de grammaire. Nous refusons l'ouverture de certains masters seulement un an sur deux !

La véritable autonomie, ce n'est pas la mise en concurrence mais la possibilité de pouvoir décider de son avenir en toute liberté !

Volem viver e estudiar au país !

Libertat et CNT STE 33



Le 21 mai prochain, nous aurons droit à Bordeaux à la maintenant récurrente occupation de la place publique par les intégristes catholiques. Ceux-ci épinglés l'année dernière par l'émission « Les infiltrés » tentent un retour en « odeur de sainteté » en essayant de nous faire croire que leur accointance avec les fascistes du coin n'est plus d'actualité. Personne n'est dupe. Ce sont les mêmes qui appellent à la régression en terme d'IVG, qui prônent comme seul et unique modèle la famille patriarcale, qui attisent les haines homophobes, racistes, sexistes, etc. Ces monomaniaques du crucifix et de l'ordre moral veulent que chacun.e d'entre nous subisse leur morale étriquée, morbide et fanatique.

Nous refusons que des croyances nous imposent des contraintes de vie contraire à nos principes. Nous n'accordons à personne le droit de décider de nos vies, notre sexualité, notre droit à la contraception et à l'avortement. Nous refusons la société genrée que le patriarcat nous impose et que les religions soutiennent. Nous appelons à une contre manifestation le samedi 21 mai à Bordeaux

Place de la Comédie (arrêt de tram Grand-Théâtre, ligne B) à 13 h00.

CNT STE 33

### Le nouveau Vent se lève est sorti !

#### Sommaire :

- FCO et puçage
- Traçabilité et contrôle social
- Bill Dealer d'OGM
- Retraites : Défendre quoi ?
- Blé : Ug99 et refuser DHS

- Gaz de schiste
- Lecture "le sens du vent"
- Installation : quelle structure juridique .
- Produire plus pour gagner plus ?
- Loi Borloo
- EDF : électricité de force
- Vrai fausse interview

Vous pouvez le commander :  
CNT-STTE 34  
BP 04  
34390 Olargues

ou à l'adresse mail :  
stte34@cnt-f.org



# L'opposition grimpe jusqu'au sommet G8 Deauville les 21 et 22 mai.

**La mobilisation monte en puissance.**

**Au banquet des requins, les peuples montrent les dents**

Le G8 est la réunion de dirigeants patronaux et gouvernementaux, de chefs d'États qui s'autoproclament puissances principales du monde.

Concentrant les pouvoirs économiques et politiques entre leurs mains, ils s'arrogent le droit d'organiser un ordre mondial injuste et destructeur.

Tout n'y est que marchandise, y compris le vivant. Nous sommes tous des choses dont la seule valeur est celle du profit économique.

Devenus non rentables, ils nous jettent. La lutte des classes n'a jamais disparu, surtout pour les patrons qui nous spolient tous les jours et de plus en plus! Le G8 est donc une instance autoritaire, prenant des décisions impliquant l'ensemble de la planète avec pour seule légitimité leur pouvoir assis sur un immense compte en banque. C'est la mondialisation capitaliste la plus sauvage qu'ils veulent nous imposer avec à la clef le chômage de masse, la précarité et les crises économiques/financières qui étranglent les classes sociales défavorisées.

Pour imposer ce système, tous les moyens d'oppression sont bons. Guerre sociale, guerre entre les peuples, répression policière, exploitation maximale des individus, oppression des femmes, précarisation des conditions de vie, surveillance et conditionnement des esprits, destruction des ressources naturelles. Ce qu'ils décident entre eux lorsqu'ils se partagent le monde, même à travers leurs affrontements, s'applique peu à peu dans nos vies.

Nous ne sommes pour eux que des chiffres, des ressources ou contraintes (ils sont juste obligés de payer notre travail, au moindre

coût et de plus en plus mal !). Mais la force de ce système, capitaliste, c'est de nous presser comme des citrons, en nous faisant croire que c'est inévitable. Beaucoup se tuent à la tâche alors que quelques uns accumulent sans autre perspective que l'accumulation.

Face à cette vie dénuée de sens, une prise de conscience est nécessaire. Il nous faut aussi résister, inventer notre propre existence, pleine de joie, d'intelligence et de lucidité pour aller vers un autre futur.

Les manifestations internationales sont déjà l'expression d'un dépassement des frontières, d'un internationalisme en acte dont nous devons nous féliciter.

C'est aussi l'affirmation que nous ne sommes pas impuissants, que nous pouvons agir, et réagir à l'exploitation. Nous ne sommes pas pour autant à la traîne d'organisations qui se disent citoyennes, et qui perpétuent les hiérarchies et le règne de pseudo-experts toujours enclins à servir de marchepied à des politiciens peu scrupuleux. Non plus aux ordres de dirigeants syndicaux qui sauraient mieux que nous où est notre bonheur. Pas question pour nous de céder à la tentation d'une action uniquement médiatique, mais pas question non plus d'observer anonymement et passivement ces décideurs qui organisent nos vies à notre place.



**La CNT appelle au succès du  
contre sommet de Deauville**

## Programme

- Une caravane anti-G8 passera par Lille, Nantes, Le Mans, Saint-Malo, Amiens, Cherbourg afin de sensibiliser la population de ces villes à la nécessité de faire entendre un autre son de cloche que celui des gouvernements du G8.

- Au Havre :

**samedi 21 mai : manif et meeting**

Point de départ de la manif : gare - 15H.  
Meeting et concerts : champ de foire près de l'université du Havre.

## dimanche 22 : forums

Les forums proposés par le collectif de Rouen se déclineront autour de huit thèmes : luttes contre les spéculateurs, contre la dette illégitime au Nord comme au Sud, contre les politiques d'austérité et pour les services publics, contre les fausses solutions au changement climatique et pour des modes de production et de consommation qui préservent la planète, contre la précarité et pour des conditions décentes de vie, contre la spéculation sur les matières premières, contre toutes les dictatures y compris celles du prolétariat, contre le militarisme et le colonialisme et pour les droits des peuples à vivre dignement dans le bien être et la liberté...

## Logistique

L'ancien terrain de camping de la forêt de Montgeon sera à disposition des campeurs (camps autogérés). L'autorisation de camper devrait être donnée du 19 au 26-27 mai.

Des navettes entre la forêt et la ville basse sont à l'étude.

Commissions prévues : concert, hébergement, animation et déco lors du passage de la manif, sécurité, village autogéré, finances, buvette, transport.

Pour les infos : [mobilisations G8G20.org](http://mobilisations.G8G20.org) et [www.cnt-f.org/cnt76/](http://www.cnt-f.org/cnt76/)